

Pas encore d'affectation au lycée ?

Pas de panique, des solutions existent !

Les tours suivants d'affectation

Une nouvelle chance dans l'enseignement public !

Début juillet, début septembre et mi-septembre, tu peux **candidater sur les places encore disponibles**

- dans des lycées publics de l'éducation nationale
- dans les lycées publics de l'enseignement agricole



Contacte ton collège ou le CIO pour connaître la liste des places vacantes.
Tu seras accompagné pour formuler tes nouveaux vœux.

Tu n'es pas seul !

Tu peux être accompagné par ton établissement d'origine ou par le CIO de ton secteur.

<https://www.ac-clermont.fr/centres-d-information-et-d-orientation-124571>



Les lycées privés : une alternative accessible

Dès fin août, les lycées privés sous contrat avec l'éducation nationale ou l'agriculture recrutent en direct.

Tu peux les contacter.
Ils proposent des entretiens personnalisés préalables à l'inscription.

Et pourquoi pas... l'apprentissage ?

Une vraie voie d'avenir, concrète et valorisante !

Obtenir un diplôme reconnu (CAP, Bac Pro)

Travailler en entreprise pour acquérir de l'expérience

Être rémunéré pendant ta formation

Pour plus d'informations : <https://oreka.auvergnerrhonealpes-orientation.fr/formation/destination-apprentissage> ou [Se former par l'apprentissage | education.gouv.fr](https://education.gouv.fr)

